

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2017**

René THÉVENON, Maire, ouvre la séance à 20 heures

Secrétaire de séance : Carlos CARNEIRO

Absents : BRAILLON Roger, COLOMB Thibaut et CADILLON Roger (qui donne pouvoir à René THÉVENON)

FINANCES :

- **Budget assainissement**

L'Amortissement des études sera fait sur 5 ans.

- **Décisions modificatives :**

Sur le budget assainissement, une délibération sera prise pour l'équilibre du budget : votée à l'unanimité.

Le Maire rappelle aux commissions que seules les factures reçues avant le 15 décembre seront réglées en 2017. Les autres le seront sur 2018.

- **Subventions :**

La liste des demandes de subventions a été étudiée.

- **CCSB :**

Le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et les allocations compensatrices qui sont reversées à la Commune par l'intermédiaire de la CCSB sont présentés : Vote d'approbation à l'unanimité.

SPORTS – FETES ET CEREMONIES – VIE CULTURELLE

La salle des sports sera, à compter de 2018, gérée par la CCSB.

- **Demande de mise à disposition de la Salle de Fontalet** par l'Association ALVH pour son assemblée générale : le Conseil donne son accord.
- **Conventions établies pour l'utilisation de la Salle des Sports**
 - Avec l'Entente du Haut Beaujolais : 200 €,
 - Avec l'Association Sportive de PROPIERES : 300 €,
 - Une convention avec le Collège sera aussi établie.

TRAVAUX - BATIMENTS COMMUNAUX – CIMETIERE

Une subvention du Département de 80 000 € (dans le cadre des « Appels à projets ») et une subvention de 10 000 € de la Réserve Parlementaire nous sont attribuées pour le Gîte de Groupe.

SECURITE

Le produit des amendes de polices nous a été versé par le Département pour un montant de 6 500 €, qui servira aux travaux de marquage au sol et signalisation.

ASSAINISSEMENT – URBANISME

- **PLU I**

Une réunion publique est programmée le Lundi 4 décembre à 19 Heures à la Salle Communale.

- **CESSION DU DROIT AU BAIL EMPHYTEOTIQUE**

Le Conseil donne l'accord à Mr THÉVENON René, Maire, pour la signature de l'acte de cession du droit au bail emphytéotique par la Société BETINA au profit de la Société CORICO.

ECOLE

Une aide au Sou des écoles, pour le financement de la sortie au Pilat, sera accordée.

Suite à la demande du Conseil d'Ecole, un banc sera installé dans l'abri pour les parents,

Une étude pour la remise en état du mur d'escalade sera programmée.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Un bureau, dans le local technique communal, a été loué à Mme OBERON pour l'exercice de son activité.
- Le Conseil donne l'accord à Mr THÉVENON René, Maire, pour la signature du compromis de vente pour l'immeuble appartenant à Mr COQUARD.
- Le Département propose à l'achat par la Commune les anciens bureaux de la DDT et l'atelier de menuiserie pour un montant de 85 000 €. Des négociations sont en cours.

COMMUNICATION

Le bulletin municipal est en cours de préparation pour une diffusion fin décembre.

COMMUNE NOUVELLE

Une réunion a eu lieu avec le Cabinet chargé de la gestion financière. Le rapport de la commission communication sera rendu en fin d'année.

QUESTIONS DIVERSES

- La convention de Mission d'assistance juridique avec le CDG 69 est renouvelée pour 2018.
- Le Procureur de la République a donné son accord pour l'affectation de la Salle Communale pour la célébration des mariages.
- **Nouvelles affectations aux commissions communales :**
 - Fabien JACQUET – Voies communales
 - Sébastien CAROTTE – Logements
 - Roger DESCAILLOT - Communication
 - Carlos CARNEIRO - CCAS
- **Participation citoyenne :**

Suite à la réunion publique, la commune est en période de recrutement.

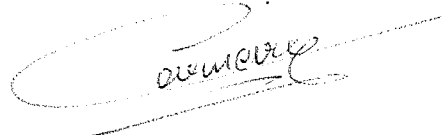
- **Vœux du Maire :**

Ils auront lieu le Samedi 6 janvier 2018 à la Salle Communale. La commune en profitera pour recevoir les nouveaux arrivants dans la commune.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 26 janvier 2018 à 20 Heures.

La séance est levée à 22 Heures.

Le Secrétaire de Séance,
Carlos CARNEIRO



Compte rendu approuvé par les conseillers municipaux présents.
Observations éventuelles :

Signatures des conseillers municipaux :